



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des troubles du comportement alimentaire chez les jeunes

Question écrite n° 39422

Texte de la question

Mme Caroline Janvier alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des services de pédiatrie spécialisés dans la gestion des troubles du comportement alimentaire (TCA) depuis le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19. Conséquence de l'impact psychologique de cette crise et des mesures sanitaires nécessaires pour la freiner, telles que les confinements successifs ou encore la fermeture des lieux de socialisation, la forte hausse des TCA dans la population adolescente a vocation à recevoir une réponse ferme et déterminée de la part des pouvoirs publics, à la hauteur de la gravité de la situation actuelle pour les malades et les soignants dans le secteur psychiatrique. Par ennui, par angoisse, par volonté de reprendre le contrôle sur sa vie quotidienne ou de compenser l'absence d'exercice physique, par fréquentation excessive de comptes centrés sur l'apparence physique sur les réseaux sociaux, les adolescents - et en particulier les adolescentes - ont été bien plus nombreux que précédemment à développer un trouble du comportement alimentaire. Ainsi, dans certains pôles de pédopsychiatrie, la quasi-totalité des lits sont occupés et les patients atteints de TCA représentent parfois la moitié des malades soignés voire davantage. Elle l'alerte donc sur l'urgence de cette situation, à la fois du côté des patients et du côté des services de soins, et l'interroge sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour y répondre.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39422

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4667

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)